

## Projets portés par la Communauté de Communes Midi Corrèzien

### La Maison de santé pluridisciplinaire à BEAULIEU-SUR-DORDOGNE :

La construction du bâtiment de 402 m<sup>2</sup> va se réaliser sur un terrain acheté par la Communauté de Communes. Située Rue Monbrial face au siège de la Communauté de communes, cette opération, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études TERTIO SCP d'Architecture LANGEAU VIGNAL SOUFFRON de CORREZE, s'élève à un montant de 1 000 000,00 € HT.

Les travaux seront financés par la Région Nouvelle Aquitaine et l'Europe à hauteur de 650 557,83 €.

Du retard a été pris dans le démarrage de l'opération en raison de recherches archéologiques complémentaires mais ils commenceront prochainement pour une livraison fin 2019.

La maison de santé va lutter contre la désertification médicale et favoriser l'installation de professionnels de santé. A ce titre, de nombreux professionnels ont déjà sollicité la Communauté de communes (médecins, psychologue, diététicienne, ostéopathe, infirmières...). L'association de professionnels de santé qui gèrera cette maison de santé recherche encore activement deux médecins.

### L'aménagement numérique avec le projet 100% fibre en 2021 :

La Communauté de Communes s'est inscrite dans le projet 100% fibre 2021 lancé par le Département de la Corrèze. Pour cela, elle adhère au syndicat mixte DORSAL qui a pour objet l'aménagement numérique de la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne et qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. DORSAL a déjà commencé les travaux qui doivent permettre de réduire la "fracture numérique" et améliorer l'attractivité du Midi corrézien et la compétitivité de ses entreprises. La Communauté de communes participe financièrement au déploiement du réseau fibre optique sur son territoire à hauteur de 2 271 353,00 €.

Deux élus communautaires représentent la communauté de communes au syndicat mixte DORSAL : M. Jean-Michel MONTEIL et M Alain SIMONET.

### Lancement d'une étude stratégique sur la gestion du Camping "La Valane" à COLLONGES-LA-ROUGE confiée au bureau d'études parisien MLV Conseil :

La collectivité a souhaité vérifier les opportunités de développement et de requalification de cet équipement. Cette étude d'un montant de 13 000 € HT sera financée par la Région Nouvelle Aquitaine pour 6 500 € et le Département de la Corrèze pour 3 000€. Cet été, deux scénarios d'évolution ont été présentés au comité de pilotage puis aux élus communautaires. Un projet technique, des préconisations fonctionnelles et des études économiques seront proposés début décembre afin que les élus puissent se prononcer sur le développement et la future gestion de ces installations touristiques.

### Lancement d'une étude pour la construction du nouveau musée Néandertal à la Chapelle-aux-Saints :

La Communauté de communes poursuit le projet jusqu'à la présentation de l'Avant-Projet Définitif par le cabinet toulousain W-Architectures. Une étude financière quant à son futur fonctionnement est menée en concertation avec le Département de la Corrèze de même que l'étude pour le portage juridique ; ces études détermineront la faisabilité de ce projet dont la phase opérationnelle ne sera pas portée par la Communauté de Communes.

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :

Les élus communautaires ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) unique**. Il s'agit d'élaborer un document d'urbanisme opérationnel, à l'échelle d'une intercommunalité, qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Le groupement DEJANTE - SOL et CITE - Regards Croisés - Rural Concept a été retenu pour mener cette opération d'un montant de 302 795,00 € HT qui se déroulera sur 3 ans.

### Chemins de randonnées - Grandes Randonnées de Pays Midi Corrèzien :

Sentier d'itinérance, d'une longueur de 115 kms qui relie les villages classés de Curemonte, Collonges-la-Rouge et Turenne.

### Création d'une base VTT :

Deux sites d'accueil seront aménagés : le camping de la Valane à Collonges ainsi que le pôle de loisirs à Altillac. A partir de ces sites, de nombreux circuits seront proposés aux vététistes, avec un balisage spécifique.